VILLE DE GOUESNOU MAGAZIN KELAOUIN GOUENOÙ

GOUESNOU LEMAG

#50 / MAI-JUIN. 2022

www.gouesnou.bzh

DOSSIER / PETITE ENFANCE

DEVENEZ ASSISTANT MATERNEL

À LA UNE P.4
La jeunesse a le vent en poupe

ZOOM SUR P.6
Îlot mairie, un cœur de ville renouvelé

PORTRAIT P.16
Arzhel Puillandre, lutteur

LUDIQUE L'ŒIL DES GOUESNOUSIENS

LES PHOTOGRAPHES **SONT AU RENDEZ-VOUS**

Merci à Sylvie Morvan pour son regard sur « Les rives de la Penfeld ». **Retrouvez l'ensemble des clichés qui nous ont été envoyés sur la page Facebook Ville de Gouesnou et sur www.gouesnou.bzh. Pour la prochaine édition, merci de nous transmettre votre photo pour le vendredi 10 juin 2022 à communication@mairie-gouesnou.fr. N'hésitez pas à mettre en avant votre quartier, des portraits ou des scènes insolites !**

Les rives de la Penfeld
© Sylvie Morvan

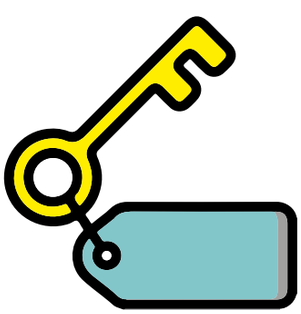

LA VILLE DE GOUESNOU **RECUEILLE LES OBJETS TROUVÉS !**

Vous avez perdu des papiers, une clef, un portefeuille, un vélo, un doudou… ? Avant de contacter votre assurance, voire de remplacer l'objet perdu par un nouvel achat, ayez le réflexe de contacter la police municipale ou de venir à l'hôtel de ville de Gouesnou, votre objet s'y trouve peut-être.
Police municipale : 02 98 37 37 50

Carnet

Naissances

Eden Galliou, le 16 janvier 2022 / **Maxence Laplace**, le 13 janvier 2022 / **Martin Carbuccia**, le 25 janvier 2022 / **Maël Balcon**, le 20 février 2022 / **Alice Petton**, le 12 mars 2022

Décès

Anne-Marie Drezen, 5 rue du Lantel / **Annie Liziard**, 13 bis rue du Bois / **Anne-Marie Rosec**, 6 rue du Château-d'Eau / **Marie Bernard**, 17 rue Amiral-Guépratte / **Pierre Le Gall**, 6 rue du Château-d'Eau / **Christine Sterkers**, Manoir-du-Bois / **Michel Liégaux**, 2 rue Clément-Ader / **Juliette Mazzarolo**, 6 rue du Château-d'Eau / **Louis Créach**, 10 rue des Frênes / **Maurice Frappier**, 51 rue Laënnec / **Suzanne Rischmann**, 19 rue du Vieux-Bourg / **François Kerboul**, 65 impasse de Kerléo / **Ginette Hervé**, 5 square des Pélicans / **Guy Lansonneur**, 17 rue de Brecon

Urbanisme

Permis de construire

Monsieur Jorge Araujo Catalao, 180 rue Jules-Verne, maison / SCI Mahe, 51 avenue Baron-Lacrosse, extension bâtiment industriel / Monsieur Mickael Galliou 35 rue Lucie-Aubrac, maison / Monsieur Anthony Andrieux, 170 impasse des Noisetiers, extension / Monsieur Hugo Pages, 95 rue Jules-Verne, maison / Monsieur Cédric Ménez, 65 rue Jules-Verne / Société Philippe Hesta Cloarec, 190 rue Jules-Verne, maison / Monsieur Thomas Copy, 135 rue Léonard-de-Vinci, maison / Monsieur Nicolas Turgeon et Madame Marlène Kerros, 1 square de l'Eider, aménagement combles et rajout de deux vélux / Monsieur Philippe Roger, 61 rue de Penhoat, maison / SCCV Symbioz 55,65,85 allée Jacqueline-Auriol, logements collectifs et intermédiaires / Monsieur Sylvain Busson, 55 rue Jean-Corre, maison

CONTRE LA FRACTURE, INCLURE

La fracture sociale est béante aujourd'hui, c'est une plaie ouverte. La résorber doit être la mère de toutes les batailles.
C'est pour moi une réelle obsession car c'est autant un constat qu'un programme politique. Et je suis convaincu que la seule réponse à apporter, c'est celle de la sincérité, de la responsabilité. Dire les choses tout simplement. La voilà, la clef de la confiance. C'est la transparence. C'est une exigence de méthode tout autant que de réalisation opérationnelle.
Malheureusement, lorsque certains élus posent ces choses, ils sont vite cloués au pilori, ils sont fustigés car ils ne seraient pas légitimes de le faire, puisqu'ils représentent les élites. Reconnaissons ensemble que le ver est dans le fruit !
Je suis maire depuis 8 ans maintenant, et je n'ai jamais varié dans ma méthode. Je suis un « romantique », issu d'un milieu modeste mais heureux, élu par le peuple, et je le représente car on m'a donné mandat pour le faire. J'assume mon imperfection, et lorsque je me trompe, je le reconnais, je le dis et l'assume, je rectifie.
La fracture sociale, on la comble en travaillant ensemble, on la comble avec la proximité. C'est ainsi donner les conditions du lien social toujours, tout le temps, pour tous et avec tous !
À Gouesnou, qu'a-t-on fait concrètement ?
On a doublé le taux de logement social en l'espace de 12 ans. On a mis un million d'euros sur l'accessibilité de nos bâtiments aux personnes en situation de handicap. On a créé la réserve Gouesnou Volontariat qui a démontré toute son utilité dans les moments critiques de la crise. On a lancé les missions « argent de poche » permettant aux jeunes et aux aînés de se rencontrer. Et l'inclusion, plus que jamais, sera demain au cœur de tous les projets : la nouvelle école, l'îlot mairie.
Il n'y a pas de fracture qui ne puisse être comblée. Il n'y a aucune fissure qui ne puisse être comblée. Il n'en tient qu'à nous, à nous tous, d'être unis, à l'écoute et riches de nos débats. Et j'ai la faiblesse de penser que cela commence ici, à Gouesnou, et dans chaque ville et village de France.

Stéphane Roudaut
Maire de Gouesnou

www.gouesnou.bzh
/VilledeGouesnou
@Gouesnou_fr
Ville de Gouesnou
@villedegouesnou

HORAIRES DE LA MAIRIE
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30.
Le samedi de 9h-12h
02 98 37 37 50
accueil@mairie-gouesnou.fr

SERVICE URBANISME :
Sans rdv du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et uniquement sur rdv de 13 h 30 à 16 h 30.
02 98 37 37 72
urbanisme@mairie-gouesnou.fr

CCAS-CLIC :
Ouvert au public de 9 h à 12 h 30 et sur rdv l'après-midi.
02 98 37 37 50

Pompiers 18
Gendarmerie 17
Samu 15

SOMMAIRE

P.4 À LA UNE
SERVICE PUBLIC : La jeunesse a le vent en poupe

P.6 ZOOM SUR
GRAND PROJET : Îlot mairie, un cœur de Ville renouvelé

P.8 PLEIN CADRE
SPORT : « Gouesnou, elle a tout d'une grande »

P.10 DÉVELOPPEMENT DURABLE
ÉNERGIE : Familles en transition

P.12 LE SAVIEZ-VOUS ?
ASSOCIATION : Gouesnou-Mali continue d'œuvrer pour Bossofala

P.14

DOSSIER
EMPLOI : Assistant maternel, un métier qui recrute

P.16 PORTRAIT
ARZHEL PUILLANDRE : De Gouesnou à Penrith

P.17 BREST MÉTROPOLE
NUMÉRIQUE : Fibre à Gouesnou : un chantier quasiment terminé

P.18 PATRIMOINE-BRETON
HISTOIRE : Sur les traces des moulins...

P.19 TRIBUNES
Expression libre

P.20 COMMERCES

P.21 ZOOM SUR
SERVICE PUBLIC : Pour un règlement amiable de vos litiges

P.22 AGENDA

Bulletin municipal trimestriel de la Ville de Gouesnou - *N°50 - Gouesnou mai-juin 2022* - **Directeur de la publication :** Stéphane Roudaut - **Comité de rédaction :** Erwan Carralou, Gilles Cote, Henri le Guen, Michel Plassard, Service communication - **Photos :** Ville de Gouesnou sauf mention contraire - **Conception et réalisation :** dynamo+ - **Impression :** Calligraphy Print

PEFC 10-31-1614 / **Certifié PEFC** / Cet imprimé est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées. / pefc-france.org

Marc Quéré, chef du pôle éducation-vie sociale, Vivien Bescond, animateur sportif, Erwan Carralou, conseiller délégué à la jeunesse, Manon Tahon, en formation BPJEPS, Jean-François Leroy, adjoint à l'éducation, l'enfance et la jeunesse, et Marie-Laure Visdeloup, coordinatrice jeunesse.

SERVICE PUBLIC PRÉSENTATION DE LA MAIRIE

LA JEUNESSE **A LE VENT EN POUPE**

La Ville de Gouesnou soutient les projets portés par les jeunes Gouesnousiens. Qu'ils soient individuels ou collectifs, le service Jeunesse accompagne les jeunes volontaires dans l'élaboration de leur projet. Et ça marche ! Depuis quelques années, le nombre de jeunes accueillis a doublé. Focus sur un service qui ne manque pas de ressort.

Animations en tous genres, clubs, activités sportives, culturelles et citoyennes, etc. Le service jeunesse et les activités périscolaires ont plus que la cote à Gouesnou, et la diversité des propositions envers ses jeunes ne cesse de croître. Aussi, depuis le début du mandat en cours, la municipalité fait une priorité d'accueillir au mieux ses jeunes. L'objectif : instaurer une relation de confiance avec l'équipe en place et leur permettre de s'épanouir au quotidien, au travers de projets, personnels ou collectifs. Cette petite équipe dynamique qui multiplie les initiatives et encadre les jeunes à travers leurs projets a permis de booster la fréquentation du service Jeunesse, qui a doublé en cinq ans – d'une soixantaine de jeunes à 125 à ce jour. « *Pourtant, tout n'a pas toujours été simple, puisque nous n'avons pas de collège* », rappelle Jean-François Leroy, adjoint à l'éducation, l'enfance et la jeunesse. « *L'arrivée de Manon Tahon, dans le cadre de son Brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport* (BPJEPS), *a permis de répondre à certaines demandes croissantes.* »

> « UNE ENVELOPPE DE 1 500 € PAR AN (EN MOYENNE) EST MISE EN PLACE PAR LA VILLE POUR AIDER LES JEUNES À PORTER LEUR PROJET. »

Un panel d'initiatives et de projets

Mais celle qui est au centre de la coordination jeunesse, c'est Marie-Laure Visdeloup. Très appréciée des jeunes et des familles, c'est elle qui accompagne, toute l'année, entourée de Manon Tahon et de Vivien Bescond qui intervient ponctuellement, les activités et les initiatives. « *Nous embauchons également des vacataires pendant les vacances*, explique Marc Quéré, chef du pôle éducation-vie sociale. *Le service étant ouvert quasiment non-stop durant ces périodes.* » Les possibilités offertes toute l'année par le service permettent, entre autres, de participer à quelques missions citoyennes qui fonctionnent plutôt bien, comme la mission « Argent de poche ». Ce dispositif, à destination des jeunes Gouesnousiens de 15 à 17 ans, permet de réaliser des missions au sein des services de la mairie en échange d'un peu d'argent de poche. « *Aider à désherber le cimetière, par exemple*, glisse Marc Quéré. » Mais pour les projets qui sortent du cadre du quotidien et se révèlent plus personnels, la mairie a mis en place la Bourse initiative jeunes (Bij). « *Nous essayons de valoriser cela, explique Marie-Laure Visdeloup. Une enveloppe de 1500 € par an (en moyenne) est mise en place par la Ville pour aider les jeunes à porter leur projet – qu'ils doivent présenter de façon claire et précise devant un jury.* » Deux exemples ont séduit cette année :

Le Brezhoneg Trophy : Ce projet de participation au 4L Trophy, aujourd'hui association de loi 1901, a été porté par Killian Le Bris et Thomas Gouez, l'un des jeunes qui a créé la première Junior asso à Gouesnou. Fort de cette première expérience, qui lui a permis de monter des projets de vacances à Sarzeau ou Noirmoutier pour un groupe, l'étudiant de 22 ans continue de monter des projets comme celui-ci. « *Nous les avons accompagnés avec la Bij, mais ils sont aujourd'hui autonomes et se débrouillent*

125

jeunes inscrits

1 500

euros de BIJ annuelle

200

missions Argent de poche

très bien pour récolter les 14 000 € de financements nécessaires à leurs participation et frais », explique Marie-Laure. Départ de la course prévu en mai !

Jap'esnou : Ils sont 12 jeunes, filles et garçons, de 12 à 16 ans. Tous ont pour passion commune le Japon et un objectif : se rendre à la Japan Expo à Paris en juillet 2022. Accompagnée par Manon Tahon, cette team de passionnés de mangas et de culture japonaise, souvent au rayon dédié de la médiathèque, a établi son projet point par point : transport, nourriture, logement, visites et imprévus pour que tout se passe bien lors de leur voyage et séjour, du 14 au 17 juillet. À noter la bourse Elan sollicitée auprès de la Métropole leur a été accordée à hauteur de 2 300 €.

Un autre projet collectif, imaginé par Marie-Laure Visdeloup, c'est le « **Penn ar bed Express** ». Construit sur le modèle de l'émission Pékin Express, il propose à des jeunes, par groupes de quatre (24 jeunes au total), de filer vers un séjour en mode « carte au trésor » dont la destination leur est inconnue ! « *L'objectif est de les mettre en autonomie totale*, glisse la coordinatrice jeunesse. *Ils vont devoir, au départ de Gouesnou, prendre des transports seuls, s'orienter sans portable, demander des renseignements aux gens pour arriver, finalement, à la destination que nous aurons choisie*. » Ce séjour original pensé pour les 14-17 ans, encadré par trois animateurs chevronnés, placés à des endroits stratégiques pour ne pas perdre de vue les participants, permet d'allier le jeu de piste à la randonnée, en n'oubliant pas, sur place les activités estivales liées à la destination secrète (« *L'année dernière, c'était à Trémargat, dans les Côtes-d'Armor* », glisse Marie-Laure). Une autre version est aussi adaptée aux 11-13 ans.

« *Tous ces projets et activités permettent aux jeunes d'apprendre des valeurs citoyennes*, conclut Erwan Carralou, 23 ans, conseiller délégué à la jeunesse. *Au sortir de la période Covid, il s'agit maintenant pour nous d'être au plus près d'eux pour être au fait de la réalité des besoins. Maintenant, nous aurons plus de temps pour construire un dialogue*. » Aux yeux de Jean-François Leroy, « *une présence des équipes toute l'année est importante pour cela* ». « *Nous réfléchissons aussi à des passerelles entre le service Jeunesse et la médiathèque*, ajoute-t-il. *Développer plus d'activités culturelles et numériques, et pourquoi pas autour des nouvelles technologies, type Fablab*. »

Service jeunesse – Tél. 06 79 28 01 07
Courriel : enfance@mairie-gouesnou.fr

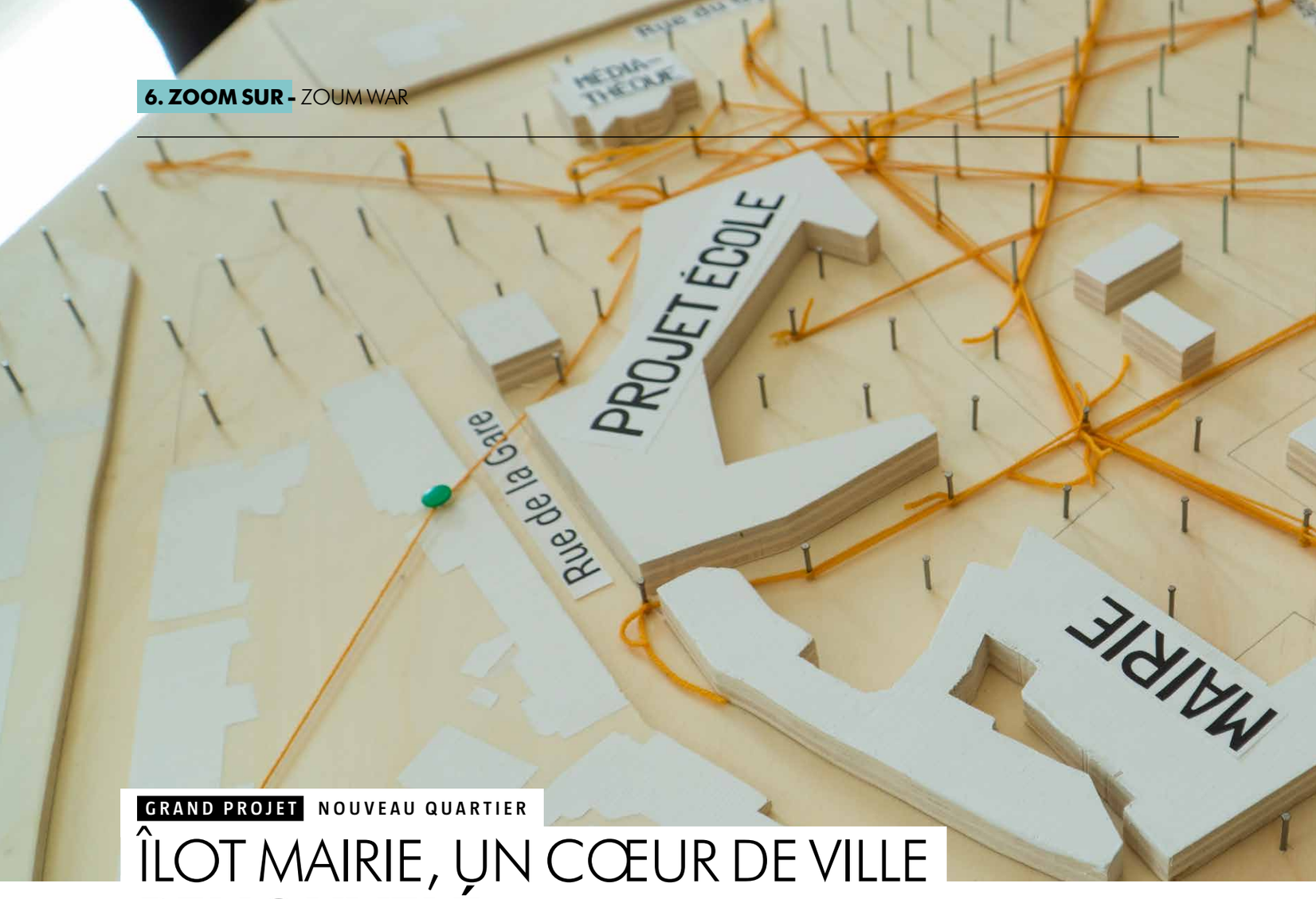

GRAND PROJET NOUVEAU QUARTIER

ÎLOT MAIRIE, UN CŒUR DE VILLE **RENOUVELÉ**

La construction de la nouvelle école a posé la première pierre du renouvellement du centre-bourg. Elle permet ainsi de dessiner un nouveau quartier qui viendra en lieu et place d'un bâtiment vieillissant datant des années 1960. Échange avec Tristan La Prairie, architecte urbaniste de l'Atelier TLPA.

Tristan La Prairie, architecte urbaniste de l'Atelier TLPA.

« *C'est une véritable chance*, s'enthousiasme Tristan La Prairie, *de pouvoir dessiner en plein centre de la ville un nouveau quartier éloigné de l'esprit des lotissements et des grands ensembles. Tout au long de l'histoire, les habitants se sont installés autour de lieux d'intérêts collectifs, comme les fours, les ventes de bestiaux, les marchés, en créant des chemins, qui, au fil du temps, sont devenus des boulevards puis des avenues et c'est ainsi que les habitations se sont densifiées autour de ces points centraux. C'est sur cette base historique qu'ont été posées les premières fondations de ce projet.* »

Les usages et le bien-être avant tout

Durant l'année 2021, l'Atelier TLPA s'est concentré sur les usages actuels des habitants, avec une intention toute particulière envers les seniors et les personnes porteuses de handicap. Leurs habitudes en matière de déplacement, d'achats dans les commerces locaux, les lieux de rencontre, etc. Tous ces points ont permis d'élaborer un plan de circulation. « *Ce plan, nous l'avons construit avec les habitants, malheureusement pas autant que nous l'aurions souhaité à cause de la pandémie, mais à l'aide d'une maquette et de quelques bouts de laine, chacun a pu concrètement présenter son idée d'une circulation agréable pour tous. Majoritairement, tous allaient dans le même sens et les chemins se sont naturellement créés.* »

Faisant suite à cette démarche, l'architecte urbaniste a proposé la réalisation de trois îlots de tailles différentes pour un quartier majoritairement piéton. « *La proximité du futur groupe scolaire et de la médiathèque a rendu indispensable cette circulation sécurisée pour les piétons, les poussettes et les vélos. En centrant cet espace public au Cœur de ville, les rues environnantes seront désengorgées d'une partie des nombreux véhicules.* »

Des îlots ouverts sur la ville

Ces trois îlots créeront un espace public central partagé, en plein cœur de ville. À la qualité intérieure du logement, s'ajoute l'exigence en matière d'éclairage naturel. « *Leur orientation se fera afin de capter le maximum de lumière naturelle avec une vue sur l'église classée.* »

Au centre de ces îlots, de grands arbres viendront agrémenter un espace verdoyant.

Un appel à projet auprès de plusieurs architectes vient d'être lancé et le cahier des charges est particulièrement exigeant. Sans imposer de style architectural, celui-ci s'attache néanmoins à décomposer les volumes afin d'éviter les barres d'immeubles, avec notamment l'alternance de toitures à deux pans et de toitures plates. Par ailleurs, les toitures plates devront impérativement être végétalisées ou accessibles aux habitants.

Les façades donnant sur la rue laisseront place à des loggias permettant d'apporter une lumière naturelle supplémentaire et de créer de généreuses ouvertures protégées des vents. Sur la partie intérieure et plus intime du bâtiment, une présence de bois et de végétaux est imposée pour habiller les balcons et les terrasses.
Ces trois îlots représentent 150 logements disposant de stationnements privés en sous-sol, limitant de fait l'étalement urbain qui est au cœur de notre projet. Si ces bâtiments offrent la possibilité d'y installer en rez-de-chaussée des services, la Ville de Gouesnou a toutefois souhaité dès la création du projet, rendre ces cellules commerciales mutables en logements si le besoin s'en faisait sentir. « *Les projets menés aujourd'hui*, souligne Stéphane Roudaut, maire de Gouesnou, *sont adaptés à notre réalité actuelle et des années à venir. Pour autant, nous devons être capables de nous projeter dans un futur beaucoup plus lointain et préparer dès aujourd'hui les transformations qui seront nécessaires au maintien d'un cadre de vie agréable pour l'ensemble des habitants.* »
« *Contrairement à ce qui a été fait durant de longues décennies*, rappelle Claudine Bruban, adjointe à l'urbanisme, *ce ne sont pas les futurs habitants qui devront s'adapter à l'Îlot Mairie, mais au contraire, le bâti et l'environnement paysager qui devront répondre aux exigences des usages. Ainsi, ces trois îlots seront ouverts sur les espaces végétalisés, mais aussi sur la ville.* »
Les travaux pourront démarrer lorsque les élèves auront fait leur rentrée dans la nouvelle école, en septembre 2023.

« CE PLAN, NOUS L'AVONS CONSTRUIT AVEC LES HABITANTS (…) À L'AIDE D'UNE MAQUETTE ET DE QUELQUES BOUTS DE LAINE. »

150
logements

400
habitants

7 050
m² d'espaces publics
dont 2 000 m² pour l'espace piéton central

SPORT ESPACE PIERROT-MÉNEZ

« GOUESNOU, ELLE A TOUT **D'UNE GRANDE »**

C'est avec émotion et devant une foule heureuse de se retrouver, que Loïc Ménez, fils de Pierrot, a, au nom de sa famille, chaleureusement remercié la Ville de Gouesnou pour « *l'hommage rendu à son père, qui a consacré 30 ans de sa vie aux Gouesnousiens* ».

« *L'espace Pierrot-Ménez*, rappelle Stéphane Roudaut, maire de Gouesnou, *remplace et rassemble en un lieu unique l'usage d'une partie des équipements du Crann. Rappelez-vous du local de rangement, du vestiaire de 1978, du club house en préfabriqué de 1996 et du local buvette-secrétariat de 1985 ! Ce nouvel espace, pensé et dessiné par l'architecte Claire Cormier, est désormais un lieu chaleureux et accueillant, de lien social et d'échange.* »

Un espace pour toutes les associations locales

En cohérence avec la proximité de la piste d'athlétisme et du terrain de football, le club des Blés d'Or et le FC Gouesnou occuperont de manière récurrente ce nouveau lieu. Néanmoins, l'espace Pierrot-Ménez, comme l'ensemble des équipements municipaux, sera mis à disposition de toutes les associations gouesnousiennes, sportives ou non. André Salaün, adjoint aux sports et aux loisirs, rappelle d'ailleurs qu'à cet effet, « *un club house de 250 m² permet d'accueillir les différentes structures lors de moments de convivialité.* »

Une conception collaborative

L'élaboration du programme s'est faite, comme il est d'usage à Gouesnou, en association avec la commission municipale des sports et en étroite collaboration et en concertation avec les responsables des deux associations résidentes. Cette méthodologie de travail, déjà éprouvée sur de nombreux autres projets, permet de répondre, dès la conception, aux différents usages, avec le maximum de précision dans les agencements du bâtiment.

« *J'ai beaucoup d'admiration*, souffle Maël de Calan, président du conseil départemental du Finistère, *pour le dynamisme et l'énergie que Stéphane Roudaut insuffle avec toute son équipe à Gouesnou et à la Métropole. Et cela se révèle avec ce magnifique bâtiment. Gouesnou est une petite ville qui a tout d'une grande !* »

1,7

M€ de coût global

519

m² de surface totale intérieure

245

m² de surface extérieure

22 associations sportives

2 700 adhérents, 51 % de Gouesnousiens

L'œil des sportifs

Bruno Jaouen, président du club des Blés d'or : « *L'arrivée de l'espace Pierrot-Ménez est un jalon important pour le club des Blés d'or qui s'est fortement développé ces dernières années notamment avec l'école d'athlétisme (80 jeunes) tout en maintenant une forte cohésion entre marcheurs/coureurs/jeunes athlètes. Nous aurons plaisir à voir les autres associations fréquenter la salle polyvalente et supporter nos athlètes sur la piste !* »

Robert Bescond, président du Football club de Gouesnou : « *L'espace Pierrot-Ménez permet au Football club de Gouesnou de concentrer son activité sur le site du Crann entre les deux terrains, et ceci sans déranger les voisins. Du club house, nous pouvons voir les deux terrains et nous mettre à l'abri. J'espère que les épouses et les enfants des joueurs pourront en profiter, et se déplacer plus souvent afin de regarder les rencontres. L'espace Pierrot-Ménez donne aux associations, dont le Football club de Gouesnou, une autre envergure et est très envié par les clubs voisins.* »

ANDRÉ SALAÜN,
ADJOINT AUX SPORTS ET AUX LOISIRS

« Nous garderons de Pierrot le souvenir d'une personne compétente, foncièrement gentille, bienveillante, ayant de grandes qualités humaines. Homme de dialogue et de terrain, féru de sports et passionné par l'engagement public, Pierrot Ménez a par son action considérablement marqué de son empreinte la ville de Gouesnou. »

André Salaün, adjoint aux sports et aux loisirs, Stéphane Roudaut, maire, Maël de Calan, président du Département du Finistère, Jean-Charles Larsonneur, député, Véronique Bourbigot, Vice-présidente du Département aux sports et aux associations.

Inauguration de l'espace Pierrot-Ménez par Stéphane Roudaut, maire de Gouesnou, Marie-Thérèse Ménez, épouse de Pierrot Ménez, Jean-Charles Larsonneur, député, et les enfants du CME.

Aymeric, Robin, pauline et Sidonie Garrant-Hibral

ÉNERGIE LE DÉFI

FAMILLES **EN TRANSITION**

Apprendre à consommer moins et mieux au quotidien, et ce de façon libre et citoyenne : c'est désormais possible. Sur la commune de Gouesnou, huit foyers sont impliqués dans le projet « défi famille en transition », proposé par Ener'gence, l'agence Energie-Climat du Pays de Brest, en partenariat avec la Région Bretagne, l'ADEME, Brest métropole et Gouesnou. Rencontre avec l'une d'elles.

Lauréat de l'appel à projet « mobiliser les Bretonnes et les Bretons pour les transitions » proposé par la Région Bretagne et l'ADEME, le défi « Famille en transition » est l'un des nouveaux projets de l'association Ener'gence. Le but de la manœuvre : identifier et mettre en œuvre des pratiques quotidiennes vertueuses pour faire baisser son bilan carbone (sur un an) et tendre vers une transition réussie. Ce dispositif puise son inspiration dans le livre de Jérémie Pichon, « Famille en transition écologique », qui, après cinq ans de démarches Zéro déchets, cherche à déterminer les actions prioritaires à mener pour tendre vers un bilan carbone familial considéré comme « soutenable » à l'horizon 2050. « *On voulait éviter le sujet monothématique habituel, pour, au contraire, tout englober. On dresse ainsi, dans un premier temps, le bilan carbone du foyer pour savoir quelles actions réaliser avec le plus de sens et le plus d'impact possible* », explique Enora Breton, animatrice en maîtrise de l'énergie pour Ener'gence.

Une année pour tester

La famille Garrant-Hibral (Sidonie, 43 ans, Aymeric, 48 ans, Pauline, 9 ans et Robin, 6 ans), installée dans la Vallée verte depuis 2015, a été l'une des premières à répondre à ce projet. « *Nous étions déjà sensibilisés à ce type de sujets*, explique Sidonie. *Nous avons d'ailleurs construit la maison dans une démarche environnementale, et on essaie d'adopter, avec les enfants, des attitudes responsables sans que ce soit une souffrance au quotidien*. » Les enfants sont justement le vecteur du dispositif : pour mieux faire le lien, trois classes (CE2, CM1 et CM2) de l'école du Moulin ont permis à Energ'ence de soumettre cet état des lieux à une vingtaine de familles et leur proposer un suivi personnalisé (gratuitement et à leur discrétion) et des ateliers thématiques (habitat, eau, énergie, transport, alimentation, déchets, etc.), collectifs comme personnalisés, et animés par de nombreux partenaires locaux.

« *En moyenne, le bilan carbone d'un Français se situe autour de 10 tonnes de CO_2 par an, alors que le contrat avec la planète pour une transition réussie à l'horizon 2050 est autour de 2 tonnes*, rappelle Enora Breton. *Mais dans cet exercice, les Garrant-Hibral s'en sortent plutôt bien* », glisse Enora Breton avec un sourire. Leur « point faible » : le transport. « *Moi je suis ingénieure chez Thalès, et Aymeric travaille comme charpentier dans plusieurs communes... nous avons souvent besoin d'une voiture chacun* », note Sidonie. Cette dernière s'oriente en ce moment vers des ateliers et un suivi personnalisé pour du covoiturage et des méthodes de déplacement alternatives.

ENER'GENCE DÉFI FAMILLE EN TRANSITION

DES ATELIERS POUR TOUT **COMPRENDRE**

Dans le cadre du défi « Famille en transition », un atelier de cuisine a été proposé aux familles gouesnousiennes. Durant deux heures, les binômes parents-enfants ont appris à concilier alimentation, santé et environnement tout en concoctant des recettes durables et gourmandes.

Atelier cuisine animé par Alexandre Chapuis de l'association Aux Goûts du Jour

Au programme ? Un menu coloré et gourmand et l'apprentissage de bons réflexes, trucs et astuces pour ne rien gâcher et tout utiliser. Cet atelier cuisine a permis de valoriser des parties de légumes ou de fruits qui ont l'habitude d'être jetées ou compostées au travers de croquettes de carottes ou d'un smoothie ! Des bananes trop mûres sont devenues d'excellents pancakes et le pain rassis a été travaillé dans une recette de pain perdu salé et comme ingrédient principal… d'un gâteau au chocolat !
Au fil des préparations, petits et grands ont également pu aborder les sujets suivants : les choix alimentaires à faible empreinte écologique, le gaspillage alimentaire, les méthodes de cuisson, les matériaux à privilégier et ceux à éviter, etc.
Plusieurs thématiques sont abordées tout au long de ces ateliers : l'énergie, l'alimentation, l'eau et les déchets.

Prochains rendez-vous :

- Mardi 31 mai de 18 h à 19 h sur le compostage-paillage au jardin partagé.
- Mardi 28 juin de 18 h à 19 h : stop au gaspillage alimentaire à l'espace Kerloïs.

N'hésitez pas à rejoindre le Défi famille en transition et à participer aux différents ateliers à retrouver dans l'agenda du site www.gouesnou.bzh et à vous inscrire auprès d'Ener'gence au 02 98 33 20 09.

ACTION BON À SAVOIR

RÉALISER **SON BILAN CARBONE**

Ce que nous mettons dans notre assiette a un impact direct sur le changement climatique. L'alimentation représente environ un quart de l'empreinte carbone des ménages français. Dans le cadre du défi, les familles sont invitées à répondre à un questionnaire qui permettra à Ener'gence de réaliser leur bilan carbone et d'être accompagnées pour tendre vers une transition réussie.
Si vous souhaitez réduire votre empreinte carbone, il est utile de savoir de quoi elle est constituée. Ainsi, l'Agence de la transition écologique (Ademe) et l'Association Bilan Carbone (ABC) proposent un outil en ligne « Nos gestes climat » qui permet aux particuliers de simuler leur empreinte carbone. Après avoir calculé votre poids carbone par an, l'outil vous propose de passer à l'action avec une série d'écogestes à effectuer, classés selon leur difficulté et leur impact.

Pour faire le test :
www.nosgestesclimat.fr

Ener'gence : 02 98 33 20 09
www.energence.bzh

Ville de Gouesnou :
Mounia Oualhaj : 02 98 37 37 65
charte.environnement@mairie-gouesnou.fr

© Gouesnou-Mali

Les membres de l'association présentant les projets aux habitants de Bossofala.

ASSOCIATION **SOLIDARITÉ**

GOUESNOU-MALI CONTINUE D'ŒUVRER POUR BOSSOFALA

L'association, qui fêtera ses 20 ans en 2023, poursuit ses actions pour le développement de la commune de Bossafala. Lumière sur les projets en cours.

Créée en 2003, l'association Gouesnou-Mali « Djiguiyasô » (« La case de l'espoir » en bambara) poursuit ses projets et consolide ses liens avec la commune de Bossofala (Mali), qui compte aujourd'hui 29 500 habitants, répartis en 17 villages. Dans le cadre d'une politique de coopération décentralisée décidée entre les communes de Gouesnou et Bossofala, elle a pour partenaire la Coordination de la Société Civile de Bossofala qui regroupe des représentants des différents villages de la commune. « *Mairie et association de chaque commune travaillent au sein d'une commission mixte de coopération décentralisée où elles sont représentées paritairement* », précise Maurice Haslé, président de l'association. « *La Ville de Gouesnou, qui nous accorde chaque année une somme de 7 500 €, nous a délégué toute la maîtrise d'œuvre des projets en cours – nombreux, et les résultats obtenus témoignent de cette belle synergie.* » Les dialogues se font tout de même en amont, notamment grâce à Yoann Appéré, chef du pôle sports, culture et loisirs : « *Je suis le technicien qui suit, outre une proposition culturelle annuelle, tout le volet eau et assainissement (300 000 € engagés), qui est un gros projet mené depuis 2018 par l'association.* »

Agriculture, élevage et électricité

Cette dernière vient justement de terminer sa seconde phase, avant une période d'étude approfondie. « *La phase 2 consistait à multiplier les forages pour que tout le monde ait de l'eau*, précise Maurice Haslé. *Nous avons également multiplié la construction de latrines, familiales et collectives. La phase 3 visera à trouver un système pour la vidange des latrines et leur compostage pour une exploitation sur les cultures.* » D'autres projets sont en cours, comme une agriculture durable à destination des hommes, « *qui permettrait, à terme, une autosuffisance alimentaire* ». Gouesnou-Mali œuvre également à développer de petits élevages de chèvres, « *à destination des femmes alphabétisées* ». « *Depuis 2018, 200 femmes ont reçu une chèvre suite à des campagnes de don et à la participation de l'association et de la Ville. Elles sont tenues de rembourser la somme de 40 €, soit le prix de leur chèvre, en deux ans, afin d'alimenter une chaîne de solidarité qui permettra à d'autres femmes de pouvoir acheter à leur tour leur animal.* » Cent nouvelles chèvres ont d'ailleurs trouvé leur propriétaire depuis deux ans. En parallèle, d'autres projets sont en développement : « *On continue nos aides aux écoles, mais aussi l'électrification de certains points de la commune (avec Électriciens sans frontières) comme le centre de santé, les petites maternités villageoises, et le collège, afin de créer une salle informatique.* » À noter enfin qu'une nouvelle campagne de dons vient d'être lancée par l'association. Vous pouvez retrouver le formulaire sur sa page Facebook « gouesnoumali. »

Gouesnou-Mali
Tél. 02 98 07 88 89
Courriel : gouesnou.mali@hotmail.fr

Clémentine Breton, Nathalie Didou, Typhaine Tanguy, Jean-Michel Méar et Gwénaëlle Arphexad.

COLLECTIF ARTISANS D'ART

UN COLLECTIF **DE 5 CRÉATEURS**

Cinq artisans ont pris l'initiative de se former en collectif pour valoriser, ensemble, leurs talents de créateurs. Vous les retrouverez chaque 3e dimanche, place des Fusillés, lors du rassemblement des véhicules anciens.

Ce collectif s'est créé autour de Clémentine, couturière très imaginative, qui recycle les matières, les formes et surtout les idées, munie de son indissociable machine à coudre. Gwénaëlle réalise vos broderies selon des modèles proposés mais répond aussi à vos envies sur-mesure sur tous types de textiles. Jean-Michel est le peintre du collectif. Autodidacte, il s'imprègne de nombreuses techniques pour retranscrire les couleurs flamboyantes des rives du sud ou un camaïeu de gris new-yorkais. Typhaine a la passion de la sérigraphie. Elle réalise des créations imprimées sur bois, papier et tissus pour la décoration intérieure et événementielle. Nathalie, vous propose sa gamme de bijoux, de bagues, bracelets et boucles d'oreilles. Elle peut également répondre à vos demandes personnalisées.

Rdv place des Fusillés le 3e dimanche du mois
Facebook : Collectif des Créateurs Gouesnousiens

SPORT SCOREN'CO

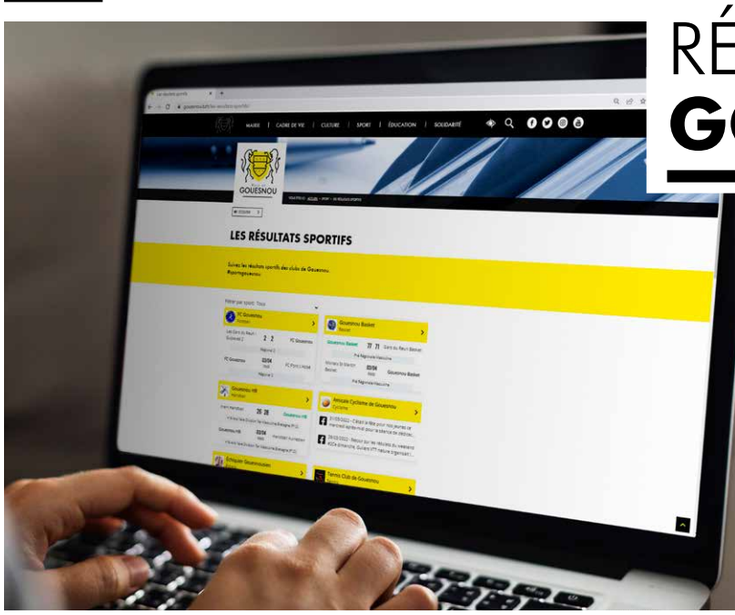

RÉSULTATS SPORTIFS **GOUESNOUSIENS**

Avec la reprise des compétitions, vous pouvez de nouveau retrouver les résultats de toutes vos équipes favorites presque instantanément sur le site de la Ville : www.gouesnou.bzh !
D'un simple clic sur l'icône « Résultats sportifs » en page d'accueil, vous pouvez accéder à l'ensemble des résultats des associations gouesnousiennes.
Si le club ou l'association relèvent d'une fédération, les résultats seront automatiquement récupérés depuis le site fédéral pour être intégrés au site de la Ville de Gouesnou. Pour communiquer leurs résultats, les autres clubs devront insérer dans leurs contenus Facebook ou sur leur site internet le mot-clé ***#sportgouesnou*** qui sera le signal pour l'application qu'elle doit récupérer la publication et ainsi la diffuser sur le site de la Ville.

EMPLOI PETITE ENFANCE

ASSISTANT MATERNEL, UN MÉTIER QUI RECRUTE

Exit la « tata » et la « nounou » d'autrefois ! Le statut des assistants maternels a fortement évolué au cours des dernières décennies et ce sont en effet des professionnels qui bénéficient désormais d'un cadre juridique avec une convention collective et un contrat de travail. Sur Gouesnou, elles – ce sont uniquement des femmes – sont aujourd'hui 37 à prendre soin des tout-petits de moins de 3 ans lorsque les parents travaillent. Regards croisés sur ce métier avec deux assistantes maternelles gouesnousiennes : Gaëlle le Locat et Gwénaëlle Roudaut.

Les assistantes maternelles et les enfants en garde

Quel est votre parcours professionnel ?
Gaëlle Le Locat : J'ai toujours eu la fibre sociale, d'ailleurs, j'ai obtenu mon bac axé sur le médico-social avant de travailler pendant 10 ans en tant qu'aide à domicile. C'est un métier humainement très enrichissant mais qui a pour principale contrainte une très grande amplitude horaire, ce qui est difficilement compatible avec une vie de famille.
Gwénaëlle Roudaut : J'ai travaillé comme secrétaire aide-comptable durant 25 ans. D'importants changements ont été opérés dans l'entreprise où j'exerçais, que ce soit sur le plan géographique ou des horaires. Les propositions n'étant pas compatibles avec le cadre familial, j'ai bénéficié d'une rupture conventionnelle, ce qui m'a permis de me reconvertir dans de bonnes conditions.

« ASSISTANTE MATERNELLE, C'EST TRAVAILLER EN AUTONOMIE SANS JAMAIS ÊTRE SEULE. »

Comment avez-vous fait le choix de ce métier ?
GLL : J'avais cette idée en tête depuis très longtemps et les choses se sont concrétisées avec notre installation dans une maison avec un jardin. Ensuite, tout est allé très vite. J'ai d'abord participé à une journée d'information, puis j'ai fait ma demande d'agrément auprès du Département du Finistère. Une fois la formation obligatoire de 80 heures achevée, une puéricultrice est ensuite venue au domicile pour vérifier les conditions d'accueil des enfants.
GR : À la naissance de mon troisième enfant, j'aurais pu prendre un congé parental, mais je n'étais pas prête à rester à la maison et à m'occuper exclusivement de mes enfants. Les conditions ont été réunies il y a maintenant 4 ans, lors de ma reconversion. Le temps était venu de travailler dans un cadre que j'avais choisi, ce qui est un luxe !

Quelles sont les qualités indispensables de votre métier ?
GLL : Forcément, il faut apprécier le contact avec les bébés et les enfants en bas âge. Il faut aussi bien avoir en tête que de 0 à 3, les apprentissages sont précieux, que ce soit pour l'épanouissement de l'enfant, son autonomie et sa sociabilisation. Tout cela s'apprend dès le plus jeune âge.
GR : Effectivement, cet accompagnement demande de la patience, de l'écoute, de l'organisation, mais aussi de la créativité. Il est essentiel d'aimer jouer avec eux et de s'adapter à leur rythme, à leur caractère mais aussi de les éveiller à des choses qu'ils ne connaissent pas.

Votre métier est souvent qualifié de solitaire. C'est votre ressenti ?
GLL : Cela pouvait l'être il y a plusieurs décennies, mais aujourd'hui nous nous retrouvons beaucoup entre collègues pour emmener les enfants à l'aire de jeux, pour échanger sur nos pratiques et nos expériences très diverses. Nous avons aussi très régulièrement des temps d'éveil pour les enfants à la médiathèque ou au Relais Parent-Enfant, mais aussi

avec l'association 1, 2, 3 qui regroupe les assistantes maternelles agréées.
GR : Nous nous retrouvons aussi lors de temps plus formels, comme les formations (58 heures par an) au cours desquelles nous échangeons avec d'autres professionnels, ce qui nous permet de découvrir de nouveaux outils, que ce soit pour les enfants ou la partie administrative.

Les relations avec les parents sont-elles toujours simples ?
GLL : La confiance et le respect réciproques sont indispensables pour que l'accueil de l'enfant se passe au mieux. J'ai pris l'habitude de rédiger le contrat avec les parents, en toute transparence, et il n'en ressort que du positif.
GR : Les règles doivent être annoncées dès le départ pour que chacun ait conscience de l'engagement et de la responsabilité qu'incombe la garde d'un enfant. C'est l'objet du « projet d'accueil » qui est un document qui présente toutes les caractéristiques de garde, comme la présentation de la famille, la présence ou non d'animaux, l'alimentation, les tarifs et la fixation anticipée des congés, etc.

Un encouragement pour les personnes qui hésitent à franchir le cap ?
GLL : Rejoignez notre équipe ! C'est un métier épanouissant où l'on voit les enfants s'éveiller et grandir. C'est très agréable de guider leur apprentissage. Nous ne remplaçons pas les parents mais nous accompagnons leurs enfants.
GR : Assistante maternelle, c'est travailler en autonomie sans jamais être seule. C'est une chance que nous avons d'être aussi entourées. C'est également un métier où l'on ne reste pas sans travailler. Dès qu'un enfant intègre l'école, d'autres parents sont soulagés de trouver une place pour le leur.

LE RELAIS PARENT-ENFANT, VOTRE ALLIÉ **AU QUOTIDIEN**

Annaïck Chauveau-Claquin, éducatrice de jeunes enfants, responsable du RPE
Espace Bodeien
14 rue du Vieux Bourg
Tél. 02 98 37 98 58
rpe.gouesnou@enjeuxdenfance.fr

Annaïck Chauveau-Claquin, responsable du Relais Parent-Enfant (RPE) insiste sur l'urgence à créer de nouvelles vocations : « *Un tiers des assistantes maternelles ont cessé leur activité depuis 2014, essentiellement en raison de départs à la retraite. Aujourd'hui, 37 assistantes maternelles accueillent des enfants à Gouesnou et elles seront 15 de moins d'ici 3 à 4 ans, toujours pour la même raison. Il est donc indispensable d'accompagner dès aujourd'hui les futures assistantes maternelles afin de pallier les départs des prochaines années. Par ailleurs, même si les préjugés ont la vie dure et que ce métier est à 99,50 % occupé par des femmes, il faut savoir que les assistants maternels trouvent enfin leur place dans le monde de la petite enfance. Donc homme ou femme, n'hésitez pas à franchir la porte du RPE !* »

Le Relais Parent-Enfant (RPE)

Le RPE est un service gratuit de proximité qui accompagne :

- **Les parents sur les différents modes d'accueil et l'information et les démarches tout au long de la vie du contrat.**
- **Les assistants maternels et garde à domicile sur la démarche d'agrément, le projet d'accueil et les temps d'information.**
- **Les enfants avec des ateliers pédagogiques et à thème dans un but de découverte et de sociabilisation.**

Arzhel Puillandre, 21 ans, habite Gouesnou depuis 20 ans. Aujourd'hui en école d'ingénieur à Centrale Nantes et en alternance à Concarneau, il n'est jamais loin de Gouesnou, où il retrouve sa famille, ses amis, et le tapis de gouren.

Qu'est-ce qui t'a amené à pousser les portes de la salle de lutte de Guipavas ?
J'ai commencé le gouren à 4 ans, parce que mon père en avait fait étant jeune. C'est aussi le cas de mon oncle, qui en fait encore : ça aide d'avoir un champion d'Europe comme coach, voire comme adversaire ! J'ai bien essayé le foot ou le badminton à Gouesnou, mais aujourd'hui, ça fait 18 ans que je fais du gouren à la skol (école) gouren Guipavas : j'ai continué parce que ça me plaisait.

ARZHEL PUILLANDRE DE GOUESNOU À PENRITH

Récemment, je me suis inscrit au judo à Nantes. J'avais envie de tester un autre style de lutte et surtout de pouvoir continuer à m'entraîner et me confronter à des adversaires avec un bon niveau physique et sportif ; je veux être « rincé » à la fin de l'entraînement.

Tu viens juste de rejoindre le rang des seniors au gouren, mais tu as déjà un beau parcours en tant que jeune espoir…
En tant que cadet, j'ai gagné plusieurs grands tournois d'été, comme la Saint-Kadou, Larret ou Le Dellec. Pour ma première saison en senior en 2021, j'ai remporté le tournoi de Belle-Isle-en-Terre face à plusieurs lutteurs expérimentés. Ces tournois se déroulent en extérieur, sur une lisse de sciure. En hiver, c'est très différent : on lutte en intérieur, sur des tapis. En junior, je suis devenu champion de Bretagne de gouren en 2018, et champion de Bretagne de backhold (lutte anglo-écossaise) en 2020, quelques jours avant le premier confinement. Et surtout, en 2018, j'ai été sélectionné pour faire partie de l'équipe de Bretagne lors des Championnats d'Europe espoirs des luttes celtiques, à Penrith (R-U) en 2018.

Justement, ces Championnats d'Europe sont-ils l'un de tes meilleurs souvenirs au gouren ?
Oui, parce qu'on ne partait pas favoris pour cette compétition. Dans l'équipe des hommes espoirs (-21 ans), on était tous très jeunes, on avait peu d'expérience des compétitions de ce niveau. Juste avant l'annonce des résultats, on pensait terminer 2e au classement par équipes. Finalement, on est passé juste devant l'Autriche, à 5 points ! Cette victoire, c'est vraiment un super souvenir, parce qu'au-delà du classement individuel, on formait une équipe soudée, on s'était entraînés toute l'année ensemble et surtout on s'était soutenus, épaulés et encouragés tout au long de cette grande compétition, là où chaque combat individuel comptait pour remporter le titre par équipes.

Quels sont tes objectifs futurs ?
En mai, il y a les compétitions du Finistère et de Bretagne : ce sera une première pour moi chez les seniors, et je vais passer à 7 minutes de combat en temps réglementaire, voire 10 minutes 30 avec les prolongations ! Je suis habitué à des combats de 5 minutes pour les autres compétitions, donc ça va être un nouveau défi. Ensuite, je veux évidemment remporter un maout (un bélier) qui symbolise la victoire au gouren. C'est une vieille tradition, il n'y a que quelques tournois d'été qui offrent cette distinction, mais c'est la reconnaissance des plus grands lutteurs. Ça ne sera pas forcément pour cette année, mais je vais tout donner pour y arriver.

Le gouren : une lutte ancestrale ancrée dans la modernité

Cette lutte traditionnelle bretonne, dont les traces remontent au IVe siècle, était d'abord pratiquée par les nobles et les chevaliers comme un exercice physique. Elle s'est popularisée au fil des siècles, avec un panel de prises techniques, une codification des résultats et une structuration des clubs autour de la Fédération de Gouren.
Le gouren se pratique debout : l'objectif est de faire chuter l'adversaire sur les omoplates, pour atteindre le lamm, la chute parfaite.

NUMÉRIQUE RÉSEAUX FIBRE

FIBRE À GOUESNOU : UN CHANTIER **QUASIMENT TERMINÉ !**

Promesse tenue par Orange qui a construit dans les rues de Gouesnou l'infrastructure support du réseau fibre. Katell Henry, directrice des relations avec les collectivités locales du Finistère est ravie d'annoncer que 3 517 logements de la ville de Gouesnou peuvent bénéficier d'un confort de débits et d'usages innovants avec la fibre optique déployée par Orange, en tant qu'opérateur d'infrastructure. Ce réseau est à présent commercialisé par l'ensemble des principaux opérateurs internet français et les Gouesnousiens ont le choix pour leurs abonnements.

Dans ces armoires, les techniciens des différents opérateurs interviennent pour raccorder leurs clients.

3 questions à

KATELL HENRY, DIRECTRICE DES RELATIONS AVEC LES COLLECTIVITÉS LOCALES DU FINISTÈRE POUR ORANGE

Pourquoi investir dans le réseau fibre ?
Le déploiement de la fibre optique est un enjeu majeur pour l'attractivité notamment économique de la ville. La fibre optique par ses capacités permet aux citoyens d'accéder à de nouveaux services. Notre ambition est claire : permettre aux habitants de profiter de la révolution numérique, avec une qualité de service exemplaire dans tous les lieux qui comptent pour eux. C'est pour cela que nous investissons massivement sur les 8 communes de Brest métropole à la fois pour construire ce réseau Fibre ainsi que pour les réseaux mobiles 4 et 5G. Je suis ravie de cette quasi-complétude de ce nouveau réseau fibre sur Gouesnou et je salue le travail du chef de projet, des collègues Orange mais aussi des entreprises partenaires dont Constructel et Beuzit.

Et si je ne suis pas éligible ?
Pas de panique. Il reste quelques adresses qui ne sont pas encore éligibles à la fibre, elles concernent souvent des cas plus complexes techniquement qui seront traités dans les mois à venir. C'est également le cas pour les maisons neuves. Un réseau cela vit au quotidien, nous rajouterons de la capacité pour rendre raccordables progressivement ces nouvelles adresses. C'est ce que nous appelons « la vie du réseau ».

Que dire à ceux qui hésitent à passer à la fibre ?
Je ne peux que les encourager. Pour le tester tous les jours à la maison, je peux assurer que le réseau fibre est plus stable et plus rapide que le réseau cuivre. Il est moins sensible à nos intempéries bretonnes. De plus il possède cette capacité d'envoi de fichiers volumineux qui est vraiment agréable pour partager instantanément avec les amis photos et vidéos ! Pour le télétravail également car depuis le covid, les réunions en visio sont devenues très courantes.

Tester l'éligibilité de mon adresse : www.reseaux.orange.fr

11
armoires

4
années de travaux

3517
adresses éligibles à la fibre

HISTOIRE **AMIS DU PATRIMOINE**

SUR LES TRACES **DES MOULINS…**

En Bretagne, entre le 17e et le 19e siècle, on trouve trois sortes de moulins : les moulins à vent, les moulins à marée et les moulins à eau installés sur des cours d'eau. À Gouesnou, seuls ces derniers types de moulins étaient présents. Il a pu s'en trouver jusqu'à six : le moulin de Kergroas, le moulin Vieux, le moulin Neuf*, le moulin du Vieux-Bourg**, le moulin de Mesléan et le moulin de Keralleunoc, encore appelé moulin du Bois. Tous ces moulins étaient la propriété des familles nobles de la commune ou de l'évêché. Leur activité était une source importante de revenu et une occasion supplémentaire de taxer la population.

Les services techniques de la commune ont profité de la morte-saison pour mettre à jour ce qu'il reste du moulin de Keralleunoc, ou plus exactement le pont qui jouxtait le moulin. Et ceux d'entre nous, qui ne regardent pas que leurs pieds quand ils marchent, ont pu découvrir ce joli petit pont, tout de pierres de taille, qui franchit la Penfeld. Côté est, vous remarquerez ces deux pierres longues de granit entaillées d'une rainure. C'est là que la lourde pièce de bois qui fermait le bief venait se loger. C'est à cet endroit que le meunier régulait l'admission d'eau nécessaire au bon fonctionnement de la roue à aubes qui se trouvait côté ouest, sur le corps du moulin lui-même.

De ce moulin nous n'avons ni gravure ni photo. Seule une carte d'état-major de 1919 atteste encore de son passé en représentant sa retenue d'eau principale (bief) et ces deux biefs secondaires. Le premier se trouvait à Penety, en amont du ponceau de pierre où se trouve la pancarte « La Penfeld », le deuxième 300 m plus loin sur la gauche en allant vers Guipavas. Le petit ponceau qui enjambait la route est toujours là. Si vous avez des bottes, vous le verrez en descendant au bord de la petite retenue d'eau. L'intérêt de ces biefs secondaires était de garantir le fonctionnement du moulin même en période sèche, grâce à ces réserves d'eau et donc d'énergie. Si le printemps veut bien se montrer nous vous encourageons à aller voir ces témoins du passé et regarder avec quels soins ces petits édifices étaient bâtis. La preuve… c'est qu'ils demeurent encore.

* Dit aussi moulin l'évêque. On suppose qu'il a appartenu à l'évêché du Léon avant d'être vendu ou échangé à la seigneurie de Mesléan.

** Ce moulin sera remplacé par la Tannerie de l'enclos.

LA REDADEG

La Redadeg est une course de relais en soutien à la transmission d'une langue bretonne vivante, créative et dynamique. Populaire, festive, solidaire, sans compétition et ouverte à tous, elle rassemble toutes les générations, avec pour objectif de transporter un message en breton à travers les 5 départements bretons. Le message du bâton-témoin est ensuite révélé sur scène à l'arrivée devant le public. Cet événement permet de récolter des fonds pour le financement de projets qui soutiendront l'usage du breton dans la société d'aujourd'hui, au quotidien.

En 2022, la Redadeg quittera Vitré le 20 mai, pour rejoindre Vannes le 28, après avoir parcouru 2 022 km. Elle traversera Gouesnou le 25 mai, entre 13 h et 14 h 30. Arrivant par le Four-Neuf, elle passera par Kerargalet et le Carpont, avant de faire un grand tour par la place des Fusillés, l'espace Jean-Gourmelon et le Stade Saint-Simon. La course repartira ensuite vers Brest et Bohars par le Dorguen et Moulin-Vieux.

Un coureur est désigné pour porter le bâton-témoin sur chaque kilomètre, mais il peut être rejoint par d'autres coureurs, amis, collègues, familles ou élèves. Ils peuvent y prendre part à pied, à vélo, en poussette… ou en musique. L'objectif est de participer, d'être vus, de faire entendre la langue bretonne. Des animations seront également mises en place autour de cet événement.

LEXIQUE

- **Course :** redadeg
- **Message :** kemenadenn
- **Carpont :** Ar C'harrpont (voie pavée)
- **Dorguen :** An Dorguen (le sommet)
- **Kilomètre :** kilometr
- **Vélo :** mar'ch-houarn (littéralement cheval de fer)

GOUESNOU POUR VOUS

PAYER L'ADDITION **DE L'ÉTAT ?**

Entre les collectivités et l'État, c'est parfois voire souvent l'amour vache.
D'un côté, on se réjouit du travail accompli par les communes, relais fiables au niveau local sur la gestion de l'état-civil ou la sécurité, et premières de cordées dans l'urgence de la crise, bien au-delà parfois de leurs traditionnels champs d'intervention. En effet, qui aurait pensé que les communes organiseraient les livraisons de courses et de denrées médicales, assureraient la confection et la distribution de masques, sans oublier la veille sociale ou les « drive-tests » ?
Mais dans le même temps, depuis 2014, Gouesnou subit une baisse drastique de sa dotation globale de fonctionnement, contribution financière de l'État versée à toutes les collectivités. Une véritable saignée pour vous, pour Gouesnou. De 630 000 € en 2011, la part forfaitaire de cette dotation est passée à 170 000 € en 2022, une « presque » division par 4. Cela représente 27 € par habitant, contre près de 100 € il y a dix ans. À titre d'illustration, imaginez un ménage, un couple, où l'un des deux revenus serait divisé par 4 !
Aujourd'hui, alors que les coûts de l'énergie et des denrées alimentaires s'envolent, l'annonce d'une nouvelle cure d'austérité pour les collectivités – 10 milliards d'euros d'économies imposées sur 5 ans – donne froid dans le dos. Si cette mesure venait à être appliquée, elle pourrait avoir des répercussions terribles sur les communes : sur l'éventail ou le niveau de service rendu à l'usager, sur l'accès à certaines prestations, ou encore, le soutien à la vie locale, alors même qu'elles ont les ressources pour le faire… contrairement à l'État qui présente depuis 1974 des budgets déficitaires.
Est-ce donc à dire que demain, il faudrait fermer la médiathèque ? supprimer la police municipale ? faire payer le coût réel et donc multiplier par deux les tarifs de la cantine ?
Il ne s'agit pas encore une fois de crier avant d'avoir mal. Mais nous souhaitons rappeler ici, à toutes fins utiles, que les communes ont déjà bien contribué par le passé à l'effort de redressement des comptes de l'État, sans grand effet sur la maîtrise des déficits et de l'endettement public. Elles n'ont pas à payer l'addition de plusieurs décennies de dérives budgétaires.

Maxime Herlédan

GOUESNOU AUTREMENT

ARTICLE DES CONSEILLERS MUNICIPAUX N'APPARTENANT PAS À LA MAJORITÉ

SOLIDARITÉ **AVEC LE PEUPLE UKRAINIEN**

Depuis plus de deux mois déjà nous découvrons avec stupeur l'invasion militaire de l'Ukraine par la Russie. Des villes entières sont le théâtre de conflits armés qui frappent la population civile, violant ainsi des engagements internationaux. C'est une remise en cause de l'équilibre mondial et une menace, non seulement pour la paix de notre continent, mais également pour nos valeurs démocratiques. Le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes ne doit souffrir d'aucune exception.
Nous ne pouvons pas rester indifférents à la tragédie qui se déroule sous nos yeux. Nous vivons un tournant historique qui appelle à l'unité, à la cohésion et à l'éveil des consciences face aux discours belliqueux. Nous condamnons avec la plus grande fermeté les actions de l'envahisseur à l'égard du peuple ukrainien. Nous saluons l'unité des divers acteurs du monde politique, diplomatique, économique, culturel et sportif qui ont pris des mesures à titre de sanctions, contribuant à une posture commune de dissuasion. La construction d'une Union européenne forte, solidaire et protectrice pour préserver la démocratie et la paix est essentielle.
Cette crise, dans sa dimension humanitaire, est une épreuve de vérité qui nous pousse à affirmer nos valeurs et principes, dont la solidarité et la fraternité des peuples sont le fer de lance. Toutes les initiatives et actions, individuelles ou collectives, pour soutenir le peuple ukrainien, actuellement otage de la situation, sont les bienvenues. Soyez assurés que nous serons mobilisés le temps qu'il faudra pour défendre nos valeurs de liberté, de fraternité et de solidarité.
Merci à toutes et tous pour votre implication.

NOUVEAUTÉ BOULANGERIE-PÂTISSERIE

AU BONHEUR **DES PAPILLES**

Laury, Killian, Laura et Alan

Située au 3 rue de la Gare, la boulangerie-pâtisserie, le Bara pains, a ouvert ses portes fin février dernier. Alan Tanguy, 22 ans, et Laura Briand, 21 ans, les nouveaux propriétaires, forment un jeune couple qui ose ! Alan a intégré le monde de la pâtisserie dès ses 14 ans grâce à des stages. « *J'ai passé un bac professionnel boulangerie-pâtisserie, puis un apprentissage à l'IFAC où j'ai décroché un Brevet professionnel en boulangerie. Durant 5 ans, j'ai travaillé sur Brest et Landerneau, puis avec Laura, nous avons décidé de voir du pays, et nous nous sommes installés à Angers.* » Laura a quant à elle un parcours bien complémentaire puisqu'après un Bac pro vente en animalerie, elle a enchaîné sur un BTS. Au moment de se lancer dans le grand bain, les attaches gouesnousiennes d'Alan se sont fait ressentir et l'opportunité de s'y installer avec le départ à la retraite d'Anne et Jacques Kerhomen, les précédents propriétaires, n'a fait que conforter leur choix.

Le jeune couple a renforcé son équipe avec l'arrivée de Laury, qui après une formation de vente en alternance, a exercé dans plusieurs boulangeries du secteur, et Kilian, qui cumule déjà 9 ans d'expérience en tant que boulanger-pâtissier. Laura et Alan proposent à leurs clients une large gamme de pains spéciaux, des viennoiseries faites maison et de belles surprises en termes de pâtisseries. Pour les petites faims du midi, chacun devrait y trouver son compte parmi les sandwiches, les pizzas, les tourtes, les quiches et les burgers.

Le Bara pains
Ouverture du lundi au samedi de 6 h 30 à 19 h 30
Le dimanche de 7 h à 13 h
Fermeture le mardi

KERGARADEC SPÉCIALISTE DU MÉTAL

LE MÉTAL **AU CŒUR DE LEUR MÉTIER**

Une partie de l'équipe Métal Action dans le nouvel atelier réunie autour de Christophe Françoise, directeur.

« *Métal Action a vu le jour en 1991*, rappelle Christophe Françoise, le directeur. *Spécialisée dans le secteur naval, l'entreprise s'est tout naturellement installée au port de Brest, où elle y restera 30 ans*. » La conception et la réparation de bateaux militaires, mais aussi l'univers industriel permettent à l'entreprise de développer ses compétences dans les différents travaux de tôlerie, chaudronnerie et tuyauterie. Peu à peu, Métal Action s'ouvre à l'agroalimentaire sur l'ensemble de la région Bretagne. Cet environnement, qui requiert les mêmes savoir-faire que dans le naval, permet ainsi à la société de s'ouvrir sur de nouveaux marchés, notamment axés dans le process froid.

Désormais à l'étroit dans les locaux du port de Brest, Métal Action s'installe dans la zone de Kergaradec, disposant ainsi d'un atelier et d'un entrepôt qui faisaient défaut dans le précédent bâtiment.

Aujourd'hui, la nouvelle structure de 800 m² accueille ses 18 salariés dans un espace bien plus grand et adapté aussi bien aux hommes qu'aux femmes. Car c'est un fait, les différents métiers, toujours en recherche de candidats, se féminisent, et de l'apprentissage au BTS, Métal Action forme ses salariés tout au long de leurs parcours.

5 rue Fernand-Forest
Courriel : contact@metal-action.fr
· Tél. 06 81 06 07 96

SERVICE PUBLIC CONCILIATEUR DE JUSTICE

POUR UN RÈGLEMENT **AMIABLE DE VOS LITIGES**

Marc Roby succède à Yves Montel en qualité de conciliateur de justice à la mairie de Gouesnou. Il tient désormais les permanences en mairie les mercredis après-midi, sur rendez-vous.

Monsieur Roby, pouvez-vous nous préciser votre parcours ?
J'ai commencé ma vie professionnelle à l'école des mousses à Brest, puis j'ai quitté la Marine en 1986 pour rejoindre la vie civile en qualité d'ingénieur. J'ai exercé dans plusieurs sociétés en tant que chef de projet et chef de service. En 1998, j'ai créé ma société de développement informatique, principalement spécialisée dans les bases de données relationnelles sur mesure pour les petites et moyennes entreprises. En parallèle, j'ai intégré au début des années 2000 la réserve opérationnelle de la Marine, où j'ai été sous contrat sans interruption pendant 20 ans. En 2018, j'ai intégré le corps des commissaires aux armées pour me permettre de prolonger mes activités de réserve pour la Marine.
Enfin, j'ai également été administrateur pendant 9 ans, puis 1er vice-président, de l'association nationale des officiers de réserve de la Marine. Au terme de ma vie professionnelle, associative, j'ai souhaité maintenir une activité au service des autres, avec toujours le même objectif : servir avec bienveillance.

Quel est le principe de la conciliation ?
La conciliation est un mode de règlement amiable de certains litiges de la vie quotidienne. L'objectif est simple, il s'agit de tendre à rapprocher deux personnes qui ont un avis divergent sur une même problématique et de trouver un terrain d'entente.

« C'EST UNE PROCÉDURE SIMPLE, RAPIDE ET ENTIÈREMENT GRATUITE. »

La conciliation concerne pour l'essentiel des conflits individuels entre les particuliers, avec les entreprises ou les artisans, tels que les troubles de voisinage, les impayés, les malfaçons, les litiges de la consommation, les problèmes locatifs, etc., avec certaines exceptions telles que les litiges liés aux affaires familiales par exemple. Il ne s'agit à aucun moment de pratiquer le droit, mais bien de mettre l'intelligence et le savoir-vivre en société au cœur du débat et des échanges.
C'est une procédure simple, rapide et entièrement gratuite.
Depuis le 1er janvier 2020, pour toute saisine du tribunal judiciaire, le principe de conciliation préalable est rendu obligatoire pour toutes les matières portant sur des litiges inférieurs à 5 000 €, sous peine d'irrecevabilité relevée d'office par le juge.
Le conciliateur de justice est un auxiliaire de justice assermenté et bénévole, tenu à la neutralité. Il exerce en toute impartialité, avec un devoir de réserve.
Le recours à la conciliation est un moyen simple, rapide, confidentiel et gratuit de venir à bout d'un différend en obtenant un accord amiable sans procès, généralement long, coûteux et souvent aléatoire.

Un administré ne trouve pas de solution avec son voisin, que peut-il faire ?
Il peut prendre rendez-vous en se déplaçant à la mairie ou en téléphonant à l'accueil de la mairie, qui l'inscrit alors, en fonction des disponibilités horaires et du planning, à la prochaine permanence du conciliateur de justice. Il peut venir seul, à cet entretien, ou accompagné de son voisin, si les deux parties sont d'accord. Dans ce cas, le conciliateur, après avoir vérifié la réalité du litige et que celui-ci relève de sa compétence, peut tenter de trouver aussitôt un terrain d'entente. Si le demandeur se présente seul, le conciliateur invite le défendeur à venir présenter son point de vue. Il peut proposer une ou plusieurs réunions, et peut se rendre sur les lieux du litige s'il le souhaite. Si un compromis est trouvé, le conciliateur peut rédiger un contrat d'accord. Si aucun accord, après écoute et dialogue, n'est trouvé, les parties peuvent alors saisir le tribunal. Quoi qu'il en soit, aucune information (contenu des échanges ou/et concessions éventuellement proposées) durant la tentative de conciliation ne peut être communiquée au juge.

Marc Roby, conciliateur de justice

Les mercredis après-midi
Rendez-vous obligatoire au 02 98 37 37 50

SAISON CULTURELLE

Informations : 02 98 37 37 83 - culture@mairie-gouesnou.fr
Réservation sur www.gouesnou.bzh rubrique saison culturelle 2021-2022

© DR

EXPOSITION « LUX IN TENEBRIS »

Du lun. 2 mai au sam. 25 juin

Médiathèque

Une exposition interactive et immersive dont vous êtes le héros ! Entre bande dessinée, thriller et jeu vidéo, le visiteur est propulsé à l'époque médiévale pour résoudre une série d'énigmes.

En partenariat avec La Bibliothèque Départementale du Finistère.

Tout public. Entrée libre.

© DR

DON QUICHOTTE, ENSEMBLE LE SONGE DU ROI

Ven. 20 mai / 20h30

Église Saint-Gouesnou

Sous la direction du claveciniste Patrick Heilmann, les huit musiciens interprètent concertos pour flûtes et suites pour orchestres de Telemann et Vivaldi. Des concertos ponctués par des interventions théâtrales autour de l'idéal chevaleresque de Don Quichotte.

Une soirée placée sous le signe de la vitalité qui sera l'occasion de célébrer la restauration de l'église Saint-Gouesnou, écrin pour ce concert baroque !

Musique classique. Tout public.
Tarif 12 € / 8 € / 6 €
Réservation conseillée sur www.gouesnou.bzh

BANDE DE PIONS

Mer. 4 mai / 10h pour les enfants et les grands à partir de 5 ans !
Ven. 6 mai / 18h pour toute la famille
Sam. 7 mai / Dès 10h pour les enfants à partir de 2 ans

Médiathèque

Le Collectif des équilibristes

La médiathèque vous propose un nouveau rendez-vous autour du jeu.

Depuis septembre, vous avez la possibilité d'emprunter des jeux de société à la médiathèque. Vous êtes de plus en plus nombreux à profiter de ce service et pour répondre à vos demandes la médiathèque a acheté des nouveautés ! De 1 à 12 joueurs, pour les petits, les grands et pour toute la famille. Des jeux de plateau, d'intrigue, de rapidité, etc. Il y en a pour tous les goûts.

Nous vous invitons à les découvrir et à jouer avec nous, en famille ou entre amis du 4 au 7 mai, sur trois rendez-vous.

Entrée Libre.

JEDEYA, CIE LA 37e CHAMBRE – SOFIAN JOUINI

Après une immersion auprès des résidents de l'Ehpad de Kerbleuniou la saison passée, Sofian Jouini revient à Gouesnou avec sa pièce Jedeya. Une bulle de souvenir des gestes ancestraux qui ont façonné la vie de la grand-mère tunisienne de l'artiste et qui se sont transmis entre générations. Sofian Jouini nous invite à s'installer autour d'un four à pain pour revisiter les gestes qui rythment l'existence.

Vend. 3 juin.
Sous la halle Place des Fusillés.

Performance dansée. Tout public dès 12 ans.
Entrée libre.
En partenariat avec Nomadanse, festival de danse itinérant autour du canal de Nantes à Brest porté par Danse à tous les étages
BONUS : atelier fabrication de pain avec l'artiste jeudi 2 juin sur inscription à culture@mairie-gouesnou.fr

GOUESNOU EN FÊTE

Programme détaillé à venir début juin

KÄLK, Cie Les GüMs (clown)
ACCROCHE-TOI SI TU PEUX, Cie Les Invendus (jonglage et danse)
MURAÏE, Cie Dédale de clown (clown)
L'AVIS BIDON, La Cirque Cie (cirque aérien)
LE BRINGUEBAL (bal déjanté)

Ven. 24 et sam. 25 juin

Informations : 02 98 37 37 83
culture@mairie-gouesnou.fr
Réservation sur www.gouesnou.bzh rubrique saison culturelle 2021-2022

L'AGENDA DE LA VIE LOCALE

MAI

Dimanche 8 à 10h30
Cérémonie du 8-Mai
(Stèle du Four Neuf)

Mercredi 11 à 10h
L'heure du conte sur le thème de « l'amitié » Pour les enfants de 3 à 6 ans
(Médiathèque)

Mardi 17 à 18h
Atelier #4 Défi famille en transition, thématique les économies d'eau
(Club House de l'espace Kerloïs)

Mercredi 18 à 18h
Atelier informatique avec Erwan Meudec de Finist'Web. Tableur et traitement de texte
(Médiathèque)

Jeudi 19 à 9h30 et 10h30
BB Bouquine, pour les enfants de 0 à 3 ans
(Médiathèque)

Vendredi 20
Inauguration des travaux de restauration de l'église

Vendredi 20 à 20h
Conférence « Prendre soin de soi, prendre soin des autres » - centre bouddhiste Dhagpo Brest
(Espace Kerloïs)

Vendredi 20 à 20h30
Don Quichotte, Le Songe du Roi. Concert de musique classique tout public.
(Église St-Gouesnou)

Mercredi 25 vers 13h30
Passage de la Redadeg à Gouesnou

Mardi 31 à 18h
Atelier #5 Défi famille en transition (Jardins partagés Nelson-Mandela, thématique Compostage Paillage)

JUIN

Du mercredi 1er au samedi 4
Visite des Gallois du jumelage Gouesnou-Brecon

Jeudi 2
Désherbage du cimetière avec la réserve citoyenne Gouesnou Volontariat

Vendredi 3 à 18h30
Apérobook.
Cercle de lecteurs adultes
(Médiathèque)

Vendredi 3
Dîner en présence des Gallois du jumelage Gouesnou-Brecon
Réservation au 06 07 04 83 74

Vendredi 3 à 19h30
Jedeya, Cie La 37e chambre – Sofian Jouini. Performance dansée tout public dès 12 ans.
(Sous la halle place des Fusillés)

Mercredi 8 à 14h
Apérobook junior, pour enfants et ados de 8 à 15 ans
(Médiathèque)

Jeudi 9 à 19h15
Conseil municipal
(Mairie)

Dimanche 12
1er tour des élections législatives
(Espace Jean-Gourmelon)

Mercredi 15 à 10h
L'heure du conte sur le thème de « la mer ». Pour les enfants de 3 à 6 ans
(Médiathèque)

Mercredi 15 à 18h
Atelier informatique avec Erwan Meudec de Finist'Web. Cybersécurité
(Médiathèque)

Samedi 18 à 10h15 et 11h15
Papotages & Babillages animé par Marjorie Burger-Chassignet des Assemblées Mobiles
(Espace Bodeien)

Samedi 18
Collecte de sang
(Espace Nelson-Mandela)

Samedi 18 à 18h
Cérémonie de l'appel du 18-Juin
(Rassemblement place des Fusillés)

Dimanche 19
2e tour des élections législatives
(Espace Jean-Gourmelon)

Jeudi 23 à 9h30 et 10h30
BB Bouquine, pour les enfants de 0 à 3 ans
(Médiathèque)

Vendredi 24 et samedi 25 juin
Gouesnou en fête
(Programmation détaillée à venir)

Mardi 28 à 18h
Atelier #6 Défi famille en transition - thématique Stop au gaspillage alimentaire

Le Gouesnou Le Mag #51 couvrira la période de juillet à août 2022.
Vos évènements de la vie locale, correspondant à cette période, sont à transmettre avant le mardi 31 mai 2022 à communication@mairie-gouesnou.fr

SAISON CULTURELLE

vendredi 3 juin / 19h30

JEDEYA

COMPAGNIE LA 37E CHAMBRE - SOFIAN JOUINI

DANSE / Tout public dès 12 ans / Durée : 45 min

PRAIRIE SAINT-GOUESNOU / Entrée libre

BONUS atelier fabrication de pain avec l'artiste jeudi 2 juin, de 14h30 à 16h30, entrée libre,
sur inscription : culture@mairie-gouesnou.fr

Ville de GOUESNOU

Noma Danse

PEFC